
CABINET

Projet : Renforcement des capacités d'adaptation aux changements climatiques des communautés vulnérables vivant dans le Bassin du Fleuve Congo.

Titre du Poste : Directeur National du Projet Fonds d'Adaptation

Durée du contrat : 1 année renouvelable

Début de la prise de service : Février 2022

Lieu d'affectation : Brazzaville – République du Congo

I. DESCRIPTION DU PROJET

Le poste de Directeur National est proposé dans le cadre du Projet *Renforcement des capacités d'adaptation aux changements climatiques des communautés vulnérables vivant dans le Bassin du Fleuve Congo*.

La République du Congo a bénéficié du soutien financier du Conseil du Fonds d'Adaptation pour la mise en œuvre de ce projet sur une durée de 5 ans. Le Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et du Bassin du Congo (**MEDDBC**) en est l'entité d'exécution, en partenariat avec le Programme Alimentaire Mondial (**PAM**), l'entité multilatérale de mise en œuvre dudit Projet.

Ce projet vise à renforcer la sécurité alimentaire et la nutrition par le biais de mesures d'adaptation aux changements climatiques. Il porte une attention particulière aux populations autochtones et aux petits exploitants agricoles en mettant l'accent sur la participation des femmes.

Le projet cible les communautés et les personnes les plus touchées par le changement climatique, la pauvreté, l'insécurité alimentaire ainsi que les moyens d'existence, notamment agricoles au sens large qui sont limités et vulnérables aux chocs climatiques. La portée du Projet est nationale et les activités concerneront directement 3 départements: la Bouenza dans la partie sud-est du pays, la Likouala et la Sangha dans la partie nord principalement couverte par la forêt tropicale. Ces zones sont vulnérables aux changements climatiques et ont un statut socio-économique qui dénote une vulnérabilité chronique, avec dans la partie septentrionale des inondations récurrentes.

L'objectif global du projet est d'améliorer l'adaptation, la sécurité alimentaire et la résilience des communautés vulnérables aux effets de plus en plus délétères des évolutions du climat par des actions qui contribueront à renforcer les capacités d'adaptation des communautés vulnérables et des écosystèmes dont elles dépendent.

Les trois composantes du Projet sont inter reliées et ont pour objectifs spécifiques (i) d'accroître les connaissances, la sensibilisation et les capacités en matière d'impact des changements climatiques et d'options d'adaptation dans les communautés, ainsi que dans les institutions publiques en charge des politiques (composante 1) ; (ii) de faciliter la

disponibilité pour les ménages des informations nécessaires pour mieux gérer et minimiser les impacts de la variabilité climatique et des événements météorologiques sur leurs moyens d'existence (composante 2) ; (iii) d'appliquer par les communautés des mesures d'adaptation à leurs activités productives (composante 3).

Le projet vise à s'assurer que les agriculteurs qui appliquent une agriculture résiliente au climat et des stratégies de gestion des risques disposent d'options de marché, les aidants à soutenir les changements dans leurs moyens d'existence. Il s'agira de consolider les sources de revenus, en travaillant sur les chaînes de valeur pour une diversification des économies locales qui intègrent des avantages comparatifs, en favorisant des pratiques plus résilientes dans les activités productrices. Différentes options et liaisons commerciales seront étudiées, notamment avec le programme d'alimentation scolaire mis en œuvre par le PAM.

II. ATTRIBUTION ET RESPONSABILITES

Sous l'autorité du Directeur Général du Développement Durable du Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et du Bassin du Congo, le Directeur National du Projet *Renforcement des capacités d'adaptation aux changements climatiques des communautés vulnérables vivant dans le Bassin du Fleuve Congo*, travaillera en étroite collaboration avec la Coordination du Projet assurée par le Programme Alimentaire Mondial (PAM).

Il assurera la liaison pour les questions d'orientation relatives au dit Projet, veillera à la réalisation des activités du Projet et coordonnera les activités politiques et de programmes qui répondent efficacement aux objectifs du programme du Fonds d'adaptation afin d'améliorer la capacité d'adaptation des populations vulnérables et en situation d'insécurité alimentaire au titre de suivi de la mise en œuvre du Projet.

Par sa position, il établira des liens directs avec les représentants des institutions et départements publics et des partenaires techniques et financiers (PTF) en République du Congo, notamment ceux qui seront impliqués dans la mise en opérations des composantes du Projet.

III. RESPONSABILITES CLÉS

1. Coordonner la mise en œuvre de toutes les composantes et activités décrites dans le document de Projet ;
2. Contribuer à l'élaboration de politiques et plans nationaux sur les changements climatiques, l'adaptation et la résilience des communautés vulnérables et adhérer aux lignes directrices et procédures du PAM pour garantir une utilisation appropriée des ressources du Fonds d'Adaptation ;
3. Veiller à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan de travail annuel conjoint avec différents partenaires et organiser des réunions trimestrielles pour en examiner l'évolution.
4. Identifier les risques potentiels et élaborer des mesures d'atténuation à inclure dans le plan de travail conjoint.
5. Contribuer à l'organisation des sessions de travail des organes majeures de la gouvernance du Projet, notamment le Comité de pilotage qu'il présidera et le Comité consultatif du projet.

6. Être garant des travaux de la Direction Nationale du Projet par son rôle dans la planification, la mise en œuvre, le suivi-évaluation et la présentation de rapports narratifs et financiers sur les activités du Projet.
7. Superviser et coordonner la production des extraits du projet selon la norme de qualité requise et dans les délais et les coûts spécifiés, tels qu'ils sont indiqués dans les Procédure Opérationnelles Standard (POS).
8. Veiller à l'observation rigoureuse des POS, procédures administratives et de gestion des ressources financières et humaines de la Direction Nationale du Projet, dans un esprit de dialogue et de transparence afin d'assurer un niveau élevé d'efficacité.
9. Coordonner, superviser et assurer la préparation et la présentation en temps opportun des rapports périodiques redevables au Fonds d'Adaptation tels que les rapports trimestriels technique et financier rapports, de performance annuelle et d'achèvement du projet, comme exigé dans la programmation du Projet et présentés et établi par la Direction du Projet pour vérification par le PAM chargé de leur soumission au Fonds d'Adaptation.
10. Participer aux réunions sur les thématiques du Projet et faciliter la collaboration inclusive des organismes gouvernementaux compétents, des ONG et autres partenaires publics et privés qui coopèrent dans le développement des activités.
11. Contribuer à l'amélioration des capacités institutionnelles des partenaires publics et privés par le biais de formations et d'ateliers de formation professionnelle ou d'analyses des travaux du Projet.
12. Tenir régulièrement informé le Directeur Général du Développement Durable et le Directeur Pays du PAM de l'avancement du projet.

IV. PRINCIPALES TACHES

- Superviser le travail de routine du personnel permanent affecté à l'activité ;
 - Valider les actes administratifs et financiers selon les dispositions énoncées à l'Article IV du Mémoire de Communication (Communication de l'information, suivi et évaluation, audit) ;
 - Planifier la préparation des budgets annuels ;
 - Superviser et soutenir le suivi des activités du Projet et des indicateurs inclus dans le cadre des résultats du Projet ;
 - Assurer la qualité des rapports fournis par les Assistants de la coordination au niveau des départements et les Comités de suivi technique locaux ;
 - Planifier et superviser la préparation des rapports dont ceux du suivi et évaluation réguliers qui seront présentés au Comité de pilotage du Projet ;
 - Assurer les échéances des rapports périodiques pour examen au PAM et plus précisément :
- Établir et vérifier le rapport initial de lancement avant examen par le PAM en vue de sa présentation au Fonds par le PAM ;
 - Établir les rapports trimestriels et annuels de l'état d'avancement sur les résultats trimestriels et annuels (*Rapport de performance du Projet du Fonds d'Adaptation*) qui seront vérifiés par le PAM avant leur soumission au Fonds d'Adaptation ;

- Établir en fin de Projet un rapport intermédiaire pour examen par le PAM ;
- Établir conjointement le rapport d'achèvement de fin de Projet avec le PAM pour la présentation au Fonds par le PAM.
- Assurer l'exécution du budget conformément aux plans et règles établies avec le PAM ;
- Être responsable de la préparation des demandes de paiements des factures du Projet ;
- S'assurer de la cohérence et de la synergie entre le Projet et les activités d'autres Projets/programmes dans les territoires communs ;
- Veiller à l'observance des personnels sous sa responsabilité ainsi qu'avec ses contractants d'une approche de tolérance zéro à l'égard des pratiques frauduleuses, corrompues, collusoires, coercitives, de harcèlements et obstructives telles que précisées dans l'Article VII (Pratiques prohibées) du Mémorandum signé entre le MTE et le PAM ;
- Préconiser des mesures qui favorisent la durabilité, la reproduction et l'institutionnalisation des avantages du Projet.

V. GESTION DU PERSONNEL, PERFORMANCE ET PARTENARIATS

● Gestion du personnel

Le Directeur National du Projet veillera à :

- Chercher les meilleures manières de renforcer les compétences du personnel en identifiant les propres besoins de développement ;
- Créer une culture inclusive avec un dialogue ouvert et valoriser les apports et être à l'écoute de propositions ou avis diversifiées ;
- Être une force d'entraînement et fournir des commentaires constructifs : recherche proactive la rétroaction et le coaching pour renforcer la confiance, développer et améliorer les compétences individuelles au sein de l'équipe ;
- Favoriser un état d'esprit qui conduit à l'accomplissement des activités et des objectifs de l'équipe face à des circonstances difficiles.

● Performance

Le Directeur National du Projet devra :

- Encourager l'innovation et les solutions créatives : montrer la volonté d'explorer et d'expérimenter de nouvelles idées et approches dans son propre travail ;
- Mettre l'accent sur l'obtention de résultats pour soi et pour les personnels de la Direction nationale du Projet. Cela revient à fournir des résultats dans les limites du temps imparti aux travaux pour toutes les responsabilités opérant à la Direction nationale du projet ;
- Prendre et respecter les engagements : S'engager à maintenir les responsabilités collectives et les responsabilités individuelles face à l'évolution constante des priorités du pays ou des fonctions.

• Partenariats

Par sa fonction, le Directeur National devra démontrer des qualités à :

- Rechercher, comprendre et à s'adapter aux priorités internes ou intersectorielles et aux styles de travail préférentiels conjointement établi avec et entre les unités du PAM ;
- Établir des partenariats externes solides en démontrant sa capacité de comprendre et de répondre de manière adéquate aux besoins des partenaires externes ;
- Démontrer des qualités techniques solides pour être politiquement souple et à s'adapter. Ce qui représente un comportement éclairé et professionnel envers les partenaires et les intervenants internes et externes ;
- Faire du plaidoyer sur la collaboration MEDDBC-PAM en étant clair sur la valeur ajoutée de ce partenariat spécifique par la fourniture de soutiens opérationnels sur les analyses et les évaluations qui quantifient et démontrent la valeur unique du partenariat avec le PAM.
- Assumer de manière autonome, sous la responsabilité du Directeur Général du Développement Durable, les tâches qui incombent à l'Entité d'Exécution (le MEDDBC) du Projet dans le cadre de la Convention entre le Conseil du Fonds d'Adaptation et le l'Entité Multilatérale de Mise en œuvre (le PAM).

VI. AUTRES EXIGENCES SPÉCIFIQUES EN MATIÈRE D'EMPLOI

- Connaissances démontrées et expériences de travail avec le système et les procédures du gouvernement et des organismes internationaux ;
- Connaissance des politiques et stratégies nationales et internationales relatives à la sécurité alimentaire, au développement agricole et aux changements climatiques ;
- Une connaissance approfondie des politiques et procédures de l'organisation relatives à la gestion de projet ;
- Expertise et expérience dans les changements climatiques et les secteurs pertinents tels que l'énergie, l'eau et les questions transversales telles que les questions de genre, la problématique des populations autochtones et le secteur privé ;
- Expérience éprouvée dans l'établissement de partenariats et le réseautage ;
- Excellentes qualités rédactionnelles, connaissances et expérience des méthodologies et outils de gestion axée sur les résultats (gestion des projets et des programmes, conception, suivi et évaluation) ;
- Capacité de travailler au milieu d'une équipe multidisciplinaire et diversifiée ;
- Capacité de travailler en situation de stress ;
- Expérience de travail dans des zones excentrées et capacité de visiter fréquemment les sites du Projet.

VII. QUALIFICATION ET EXPERIENCES REQUISES

- Une maîtrise/diplôme universitaire de niveau Bac+5 dans une discipline pertinente telle que les sciences de l'environnement, le changement climatique, l'agriculture, la foresterie, l'économie, les sciences sociales, la météorologie, l'agro-météorologie, le développement international ou autre domaine pertinent dans l'aide internationale au développement. La

détention d'un diplôme universitaire accompagné par des années supplémentaires d'expérience de travail et/ou de formations/cours connexes professionnels dans les domaines précités est recevable ;

- Au moins 8 ans d'expérience pertinente en gestion de projet/ assurance qualité et surveillance associées à l'adaptation et à l'atténuation des changements climatiques et/ou au financement du climat ;
- Connaissances techniques avérées pour la participation active à des travaux d'équipes techniques ou à des processus internationaux et internationaux de l'agenda sur le développement durable et le Climat ;
- Leadership assuré dans la mise en œuvre des programmes d'envergure ;
- Contribution à des travaux, discussions et décisions en matière de politiques sur les questions relatives au climat en lien avec la vulnérabilité des groupes communautaires de différents secteurs productifs ;
- Bonne maîtrise de l'informatique (logiciels courants de traitement de textes et tableurs, power point etc.), d'apprentissage et de communication multimédias (e-learning et Web2.0) ;
- Maîtrise du français et une bonne connaissance professionnelle de l'anglais.

DATE LIMITE DE SOUMISSION

La date limite de la vacance de poste est fixée au 15 février 2022. Les candidatures reçues après cette date ne seront pas considérées.

Les dossiers de candidature, adressés à Mme la Ministre de l'Environnement, du Développement Durable et du Bassin du Congo et déposés à la Direction des Etudes et de la Planification 11^e Etage. Porte 11.11 Tour Nabemba. par voie électronique à l'adresse : secretariatministre@ministere-tourisme.gouv.cg avec pour objet la mention « **Spécialiste Suivi-Evaluation** » devront être constitués de:

- un CV détaillé,
- une lettre de motivation,
- au moins deux adresses électroniques et numéros de téléphones de personnes de références.

Le processus de recrutement

Seuls les candidats présélectionnés, après analyse des dossiers, seront contactés et passeront un entretien.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées

Le PAM ne tolère aucune discrimination et ne fait pas de discrimination fondée sur le statut VIH / SIDA.

Brazzaville, le 02 FEV 2022

La Ministre de l'Environnement,
du Développement Durable
et du Bassin du Congo



Arlette SOUDAN-NONAUULT. –